



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Vietnam

Question écrite n° 6809

Texte de la question

M. Guy Drut demande à M. le ministre des affaires étrangères quelles interventions il a faites auprès du Vietnam pour obtenir la libération de Doàn Viêt Hoat, universitaire qui va commencer sa 20e année de prison et ne sera officiellement libéré qu'en novembre 2005. Doàn Viêt Hoat a été emprisonné sans jugement pour avoir simplement publié une revue dans laquelle il estimait que « le parti communiste était opposé à la démocratie ». Alors que Hanoï vient de recevoir le sommet de la francophonie, il lui apparaît essentiel que la France mette tout en oeuvre pour que cet universitaire soit libéré très rapidement.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu attirer l'attention du ministre des affaires étrangères sur les interventions en faveur de M. Doan Viet Hoat, emprisonné au Vietnam depuis 1990. Les autorités françaises sont intervenues à plusieurs reprises en faveur de M. Hoat depuis cette condamnation. Récemment, à l'occasion de la visite d'Etat du Président de la République au Vietnam, la situation de M. Doan Viet Hoat a été évoquée de façon spécifique auprès des responsables politiques afin que soit mis fin à ses conditions de détention actuellement très rigoureuses. J'ai, en outre, remis aux autorités vietnamiennes une liste de prisonniers politiques et de conscience pour lesquels une mesure de clémence est demandée, et sur laquelle figure le nom de M. Doan Viet Hoat. La France a profité de la visite d'Etat du Président de la République au Vietnam ainsi que de la tenue à Hanoi du VIIe Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement ayant le français en partage pour rappeler aux autorités vietnamiennes la nécessité de voir la libéralisation économique du pays s'accompagner d'une réelle démocratisation de la vie politique et de la promotion des libertés individuelles. Elles continueront à inciter le Vietnam à appliquer effectivement les valeurs humanistes dont est porteuse la francophonie et à poursuivre les objectifs qu'elle s'est assignés dans le plan d'action adopté lors du Sommet de Hanoi en matière de promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales, particulièrement des droits des femmes et des enfants, de l'Etat de droit et de la démocratie.

Données clés

Auteur : [M. Guy Drut](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6809

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 novembre 1997, page 4118

Réponse publiée le : 26 janvier 1998, page 413